

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2017

à 20h30

Présents :

Mrs LARRAUFIE Christian : Maire, JAMMES Denis : 1^{er} adjoint, CAZARD-CASTAGNE Fabrice : 2^{ème} adjoint, CROUZAT Roger : 3^{ème} adjoint

Mmes MOULENE Cécile, QUIDET Sandrine et TAURAN Florence : conseillères municipales

Mrs COUNORD Bernard, GENOT Sébastien : conseillers municipaux

Pouvoir : Mr ENGELS Aloysius à Mr LARRAUFIE Christian

Absente : Mme RAUX Agnès

Les questions suivantes ont été prises par l'assemblée à l'unanimité

- 1) Autorise le Maire à passer un avenant n° 1 au marché gros œuvre de l'entreprise De Jésus pour la restauration du logement communal « école »**
- 2) Retient l'entreprise STAP pour les travaux d'agrandissement du cimetière communal avec la création d'un local technique avec caveau provisoire.**
- 3) Désigne Mr Crouzat et Mr Counord comme délégué titulaire et suppléant à la commission Bave du pôle Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations) de Cauvaldor**
- 4) Décide de régulariser le tracé du chemin du Marocle selon la procédure de l'enquête publique**
- 5) Passe une convention d'adhésion au service internet et dématérialisation avec le centre de gestion 46**
- 6) Fixe les indemnités des élus à compter du 01/01/2017 en référence à l'indice brut terminal de la fonction publique comme le prévoient les textes en vigueur en gardant la répartition de 17% pour le Maire, 3.4 % pour les 1^{er} et 3^{ème} adjoints et 6.8% pour le 2^{ème} adjoint**

La séance est levée à 23h50